



CONFEDERATION FRANCAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL
SYNDICAT GENERAL DE L'EDUCATION NATIONALE
MIDI-PYRENEES
SECTION du TARN-et-GARONNE

Déclaration CDEN du 7 septembre 2021

Madame la Préfète, monsieur le Directeur, mesdames et messieurs les membres du CDEN 4ème rentrée pour Jean Michel Blanquer et le SGEN-CFDT s'interroge toujours sur les facultés d'anticipation de notre institution et sur sa gestion de la rentrée.

En effet, la date de mise à jour de la FAQ par exemple qui sert de référence en matière de gestion de la situation sanitaire, laisse penser le contraire.

L'envoi tardif (ou l'absence parfois) des notes de service de rentrée a également laissé les directeurs face à eux-mêmes afin d'organiser une rentrée 2021 en phase avec le protocole sanitaire, ne leur laissant que très peu de temps pour concerter leur équipe, organiser et communiquer avec les familles.

Serait-on tous hypnotisés par les yeux du serpent qui acène sa ritournelle à tour de bras « ayez confiance, ayez confiance en l'école de la confiance ». Le ministre l'a encore répété lors de cette rentrée il préfère « miser sur une logique de confiance et de responsabilité. »

Oui, heureusement que les personnels de l'EN sont responsables (confiants, peut-être moins) et anticipent pour faire de cette rentrée une rentrée réussie pour tous. La pensée magique, on le sait bien, ça ne fonctionne pas. S'il fallait attendre l'institution, cette rentrée serait un fiasco de plus à mettre à son crédit.

Nous nous interrogeons également sur le silence assourdissant concernant

- La refonte de la formation initiale
- Le malaise des collègues et le nombre de démission
- Les moyens pour l'école inclusive
- Les conditions d'emploi des AESH. Ce n'est pas la parution d'une grille salariale qui change fondamentalement la précarité dans laquelle ils sont.
- Les absences non remplacées
- Le recrutement de contractuels que l'on envoie devant les élèves sans formation alors qu'on pourrait avoir recours aux listes complémentaires. Au moins ces derniers auraient eu le bénéfice du concours.

Par ailleurs, nous nous permettons de vous rappeler monsieur le directeur que conformément à l'article 12 de la convention particulière pour le développement et la structuration de l'enseignement de l'occitan dans l'académie de Toulouse, « dans chaque département, la mise en œuvre de la convention est présentée en CDEN au moins une fois par an. Les représentants de l'Office Public de la Langue Occitane (OPLLO) sont invités

à participer au CDEN sur les points correspondants de l'ordre du jour ainsi que les associations des professeurs et de parents concernés par cet enseignement. »

Nous vous demandons donc de mettre ce point à l'ordre du jour du prochain CDEN et de réunir au moins 2 fois cette année un groupe de travail sur cette question pour que l'enseignement de l'occitan et son fonctionnement ne soit plus considérés comme un « problème » par les équipes mais bien comme un atout pour tous.

Encore pour cette année, la rentrée est sous le signe du Covid.

Très tôt, dès que la transmission par aérosols a été attestée par les recherches sur la covid19, le Sgen-CFDT a souligné la nécessité de permettre une aération satisfaisante des locaux.

De ce point de vue, beaucoup de retard a été pris (encore un manque d'anticipation ?). Dès le printemps 2020 nous demandions que toutes les collectivités locales qui en auraient besoin soient aidées par l'État pour réaliser les travaux de réfection des fenêtres, installer des systèmes d'aération performants là où c'est nécessaire. Nous avons demandé la mobilisation du plan de relance en ce sens.

En octobre 2020, nous demandions une nouvelle fois au ministère d'opter pour l'installation de capteurs de CO2, et de purificateurs là où la ventilation n'est pas suffisante.

Le ministre avait alors répondu que les purificateurs n'étaient pas efficaces. Nous avons continué à porter ces propositions, mois après mois.

Le protocole diffusé en juillet insiste davantage sur l'aération, c'est bien. Mais rien n'ayant été fait pour rendre possible l'aération là où elle est empêchée par l'état des bâtiments, il reste des endroits où cela ressemble à une consigne impossible à mettre en œuvre.

Le ministère annonce fin août, enfin, inciter clairement à l'installation de capteurs de CO2 et disposer d'un budget pour aider les collectivités locales qui en auraient besoin.

Faire ces annonces fin août, et sans grande précision, cela implique que les dispositifs ne seront pas disponibles à la rentrée dans les écoles, collèges et lycées. Le retard pris sur ce sujet est profondément regrettable.

Qu'en est-il dans notre département ? Avez-vous identifié les locaux où l'aération n'est pas possible ou insuffisante ? Certaines mairies, vous ont-elles déjà sollicitée, Madame la préfète ? Ou alors, y aurait-il un plan secret de rénovation du bâti dans le Tarn et Garonne, à l'image de celui de Marseille, qui sortirait bientôt du chapeau ?

Comptez-vous rencontrer à ce sujet les maires ?

Comme toujours, sur le terrain, les collègues vont faire face, trouver des solutions. Mais pour beaucoup la pilule est amère, le sentiment de ne pas pouvoir faire son métier correctement domine.

Je vous remercie pour votre écoute.